



Partenaires



Ville de Namur
Affaires sociales
Section des Aînés

Les Ecoles secondaires de Namur
tous réseaux confondus

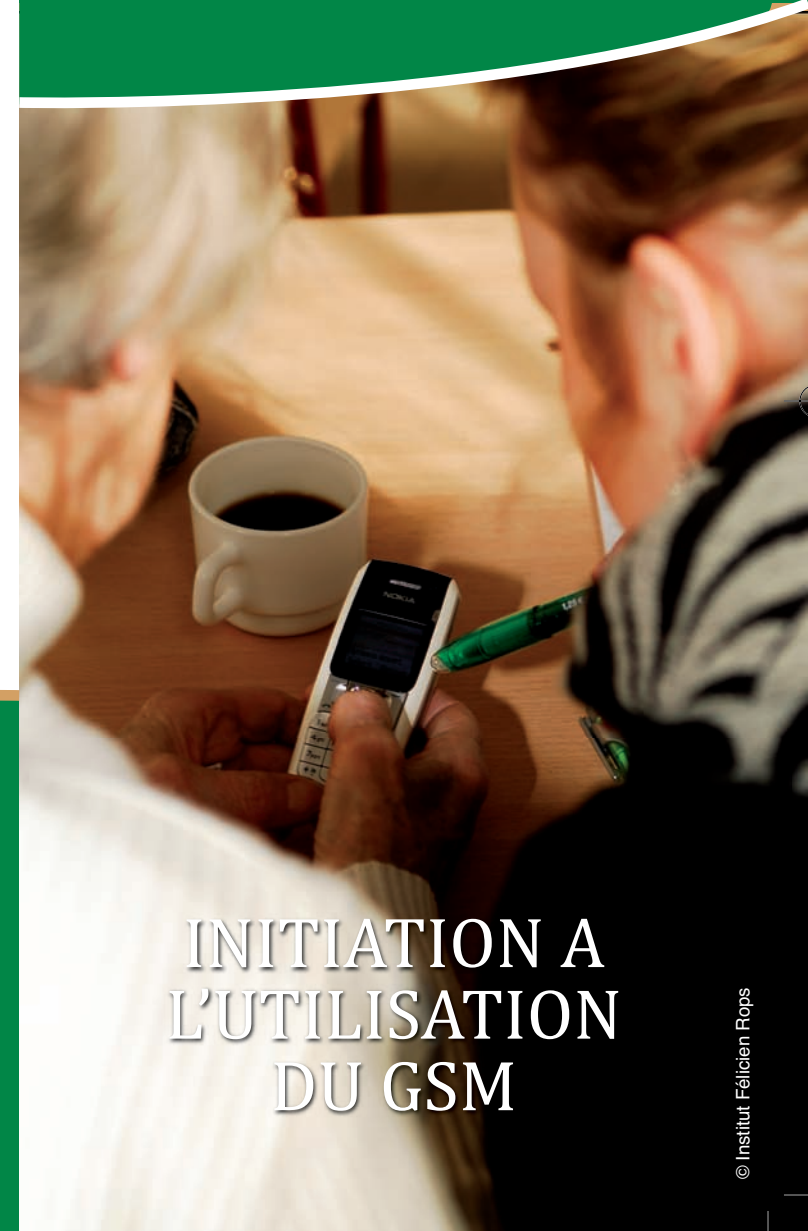
Initiative intergénérationnelle
proposée par
l'Echevinat des Affaires sociales
en collaboration avec
le Conseil Consultatif des Aînés

Service des Affaires sociales
Section des Aînés
Hôtel de Ville - 5000 NAMUR
Tél. (081) 24 65 86
Fax : (081) 24 63 99
www.ville.namur.be
section.aines@ville.namur.be

Editeur responsable :
Jean-Marie Van Bol - Secrétaire communal - Hôtel de Ville - 5000 Namur
Juillet 2008



POUR LES AINES



INITIATION A L'UTILISATION DU GSM



De quelle formation s'agit-il ?

Un module de 2 fois 2 heures est proposé aux participants, dans une démarche intergénérationnelle. Les formations sont dispensées par des jeunes élèves de l'enseignement secondaire namurois, encadrés par leurs enseignants.

2 premières heures :

- ouverture et fermeture du GSM,
- connaissance des différentes fonctions (paramètres, réveil),
- messagerie :
 - écouter les messages vocaux
 - écrire et envoyer un message
 - envoyer une image, ...
- programmer l'heure
- ...

2 dernières heures :

Mise en pratique des acquis par des exercices. Une évaluation de l'activité est réalisée avec les participants à la fin de chaque module.

Pour qui ?

Cette initiative est gratuite et accessible aux plus de 60 ans !

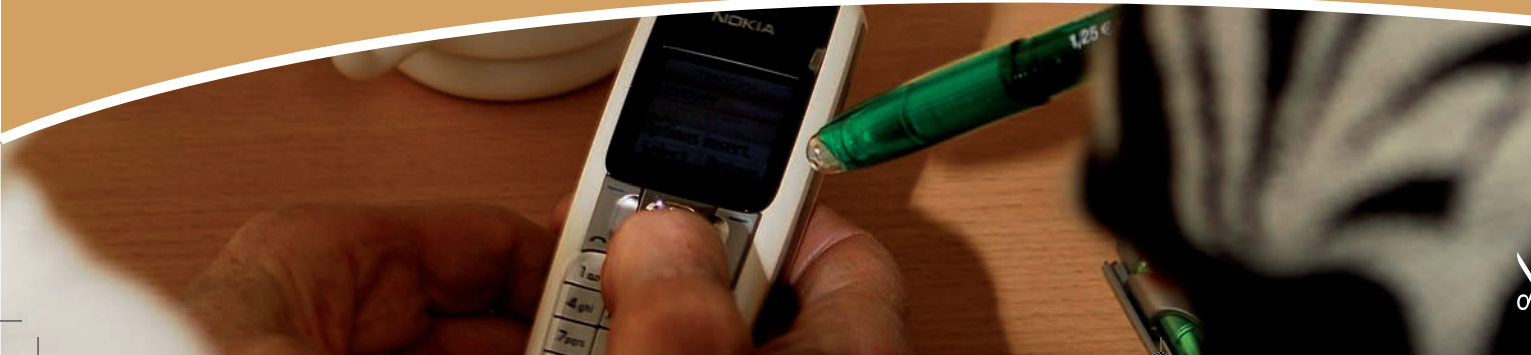
Un encadrement est à l'écoute de chaque génération pour les faire progresser selon leurs besoins.

Pour quoi ?

Cette formation vise à donner aux aînés les moyens d'utiliser correctement leur GSM.

Quant aux jeunes, ils ont l'occasion de valoriser leur "savoir-faire" et de partager leur culture.

Elle permet de rapprocher les générations dans un climat de convivialité et de tisser des liens sociaux.



Talon à renvoyer

Je suis intéressé(e) par ce module d'initiation.
Voici mes coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

Localité :

Tél. :

GSM :

e-mail :

Affaires sociales - Section Aînés
Hôtel de Ville à 5000 Namur
du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h

Tél. : 081/24 65 86

Fax : 081/24 63 99

section.aines@ville.namur.be

